



Pour publication immédiate : 12/07/2018

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE UN PLAN ORDONNANT LA PRODUCTION D'ENVIRON 800 MÉGAWATTS D'ÉNERGIE ÉOLIENNE OFFSHORE POUR RELANCER L'INDUSTRIE

La première phase de la production d'énergie éolienne offshore contribuera à la réalisation de l'objectif global de l'État à développer jusqu'à 2 400 mégawatts d'énergie éolienne offshore d'ici 2030

Contribuera à la création de 5 000 nouveaux emplois dans les secteurs de la fabrication, de l'installation et de l'exploitation d'une industrie en plein essor

Soutient la norme nationale d'énergie propre fixée par l'État visant à produire 50 pour cent de l'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables d'ici 2030

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que la Commission des services publics (Public Service Commission, PSC) de l'État de New York a donné des directives pour la première étape de production d'énergie éolienne offshore pour soutenir l'objectif de l'État visant à produire 2 400 mégawatts supplémentaires d'énergie éolienne offshore d'ici 2030, assez pour alimenter 1,2 million de foyers new-yorkais. La première phase des opérations d'approvisionnement de l'État inclut la production d'environ 800 mégawatts d'énergie éolienne offshore d'ici 2019. Avec la publication de cette [ordonnance majeure](#), New York a fait un pas de plus vers le développement de l'éolienne offshore au large de ses côtes atlantiques, ce qui contribuera à la réalisation de l'objectif de l'État de produire 50 pour cent de son électricité via des sources d'énergie renouvelables d'ici à 2030.

« Cette mesure représente une étape supplémentaire majeure vers l'établissement d'un futur énergétique propre, sûr, fiable et rentable », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Le développement d'un secteur de l'éolienne robuste est non seulement essentiel pour l'atteinte de nos objectifs d'énergie propre et de réduction de carbone, mais cet investissement pourrait également aboutir à la création des milliers d'emplois et de générer des investissements de 6 milliards de dollars dans l'industrie new-yorkaise alors que l'État lutte contre le changement climatique.

Pour atteindre l'objectif de 2 400 mégawatts du Gouverneur, l'Autorité de la recherche et du développement énergétiques de l'État de New York (New York State Energy Research & Development Authority, NYSERDA) achètera environ 800 mégawatts

d'énergie éolienne offshore par le biais d'un appel à candidatures qui sera lancé au quatrième trimestre de 2018, en étroite collaboration avec l'Autorité de l'énergie de New York (New York Power Authority, NYPA) et l'Autorité de l'énergie de Long Island (Long Island Power Authority). L'attribution des contrats devrait être annoncée au deuxième trimestre 2019. Au besoin, un deuxième appel à candidatures sera lancé en 2019.

Les coûts de l'éolienne offshore ont considérablement baissé en Europe et ailleurs dans le monde. Alors que l'industrie se développe, New York est idéalement placé pour tirer profit de cette baisse des coûts, de cette opportunité économique, et de cette ressource d'énergie renouvelable et soutenir les objectifs climatiques de l'État. La NYSERDA estime que d'ici 2030, New York pourra attirer des investissements de 6 milliards dans l'industrie new-yorkaise qui contribueront à la création de 5 000 nouveaux emplois dans la fabrication, l'installation et l'exploitation des installations éoliennes offshore. Près de 2 000 de ces emplois seraient créés dans les opérations et la maintenance, offrant des possibilités de carrière à long terme.

La mesure d'aujourd'hui habilite la NYSERDA à inclure des engagements relatifs aux conventions collectives des projets et aux salaires en vigueur comme exigences contractuelles pour tout projet subventionné. Ces dispositions permettront de garantir la création d'emplois bien rémunérés parallèlement au développement de l'éolienne offshore dans l'État de New York. En outre, l'ordonnance contient des dispositions pour garantir la prise en compte des intérêts des utilisateurs de l'océan notamment des personnes pratiquant la pêche commerciale et récréative, des acteurs environnementaux et des communautés côtières.

À travers ces appels à candidatures, la NYSERDA obtiendra les Certificats d'énergie renouvelable éolienne offshore (Offshore Wind Renewable Energy Certificates, OREC), auprès des installations subventionnées. Chaque service public d'électricité et tout autre fournisseur tiers d'électricité servant des clients à New York soutiendront ces nouvelles ressources éoliennes offshore à travers l'achat d'OREC de la NYSERDA.

Richard Kauffman, Président, Énergie et Finances (Energy and Finance) de l'État de New York, a déclaré : Sous la houlette du Gouverneur Cuomo et dans le cadre de l'ordonnance émise aujourd'hui par la Commission des services publics, New York développe une industrie éolienne offshore rentable et de premier plan offrant des emplois de qualité à New York et dans côte atlantique. L'éolienne offshore est une formidable source d'énergie propre qui en plus d'alimenter correctement et à moindre coût des millions de foyers et d'entreprises new-yorkais contribuera à lutte contre les changements climatiques et à la réduction de notre dépendance aux combustibles fossiles polluants.

Le Président de la Commission des services publics, John B. Rhodes, a déclaré : « L'éolienne offshore promet d'être une excellente source d'énergie propre et abordable pour tous les New-yorkais. L'initiative d'aujourd'hui constitue un pas décisif vers la production de 800 mégawatts de cette ressource et la réalisation de l'objectif du Gouverneur Cuomo de 2 400 mégawatts d'énergie éolienne offshore d'ici 2030.

Le plan directeur complet sur l'éolien offshore de l'État de New York (New York State Offshore Wind Master Plan) a été dévoilé au début de cette année par le Gouverneur

Cuomo et guidera l'État vers le développement responsable et rentable de 2 400 mégawatts d'éolienne offshore d'ici 2030. Le Gouverneur a également ordonné à la NYSERDA d'investir 15 millions de dollars dans le développement de la main-d'œuvre et la promotion des infrastructures relatifs à l'énergie propre afin de former des travailleurs pour soutenir la croissance de l'industrie éolienne offshore. En juin, la NYSERDA a reçu une subvention de 18,5 millions de dollars du Département de l'énergie des États-Unis (U.S. Department of Energy) pour diriger le Consortium national de recherche et de développement de l'énergie éolienne offshore (National Offshore Wind Research and Development Consortium). Ce consortium national de recherche et de développement sur l'éolienne offshore sera soutenu par un partenariat public-privé comprenant l'industrie éolienne offshore, les services publics, les laboratoires de recherche et d'autres États.

La NYSERDA organisera une [conférence technique](#) pour discuter de questions liées au processus d'appel à candidatures au bureau de la ville de New York du Département des services publics (90 Church Street, New York) et via un webinaire le lundi 23 juillet.

Alicia Barton, la Présidente et Directrice générale de la NYSERDA, a déclaré :
L'annonce d'aujourd'hui souligne l'engagement indéfectible du Gouverneur Cuomo de garantir un développement de l'éolienne offshore responsable, rentable dans un avenir très proche. New York dispose de tous les atouts nécessaires, notamment la main-d'œuvre, les ports et les politiques, pour devenir une plaque tournante mondiale de cette industrie émergente et nous entendons tirer pleinement parti de ces atouts pour que New York récolte les avantages environnementaux et économiques qu'apportera l'éolienne offshore.

Gil C. Quiniones, président et PDG de l'Autorité de l'Énergie de New York a déclaré : L'État de New York est depuis longtemps un chef de file en matière d'énergie renouvelable, avec sa longue tradition de production hydroélectrique propre, et nous croyons que l'éolienne offshore sera la prochaine étape vers des emplois plus propres ainsi que la réalisation de nouvelles infrastructures et du développement économique dans nos ports maritimes et le long de nos côtes. À la NYPA, nous bénéficions d'une grande expertise dans le développement de projets d'énergie propre à grande échelle, et nous sommes ravis d'avoir l'opportunité d'aider le Gouverneur Cuomo à réaliser sa vision ambitieuse de l'éolienne offshore, celle qui permettra à l'État de New York de mettre la barre haute en matière d'énergie renouvelable et de lutte contre le changement climatique. »

Kevin S. Law, Président et PDG de Long Island Association, a déclaré :
« L'ordonnance d'aujourd'hui émise par la PSC démontre l'engagement continu du Gouverneur Cuomo et de l'État à mener la nation vers le développement d'une économie de l'énergie propre avec d'autres projets éoliens offshore au large des côtes de Long Island et nous soutenons avec enthousiasme ces initiatives qui sont à la fois bonnes pour l'environnement et pour notre économie. »

Joe Martens, directeur de la New York State Offshore Wind Alliance, a déclaré :
« New York a franchi une autre étape importante dans sa quête d'une production renouvelable couvrant 50 pour cent des besoins énergétiques d'ici 2030. L'ordonnance de la PSC sur la production d'énergie offshore ouvre la voie au respect de

l'engagement du Gouverneur Cuomo d'émettre des appels à candidatures en 2018 relativement à l'éolienne offshore et de rapprocher un peu plus New York de la réalisation d'avantages sur le plan de l'emploi et environnemental et d'investissements dans les ports et les infrastructures qui proviendraient de New York, leader national en éolienne offshore. »

Kit Kennedy, Directrice principale du programme sur les énergies propres et le climat (Climate & Clean Energy Program) du Conseil de défense des ressources naturelles (Natural Resources Defense Council), a déclaré : « C'est un grand pas en avant vers l'exploitation de l'énorme potentiel de l'éolienne offshore durable à New York. Nous sommes impatients d'aider New York à devenir un chef de file à l'échelle nationale dans le développement de cette source d'énergie propre et prometteuse de manière intelligente dès le début, protégeant l'océan et créant des emplois de qualité. »

Lisa Dix, Représentante principale de New York pour le Sierra Club a déclaré : « Le Sierra Club félicite la Commission des services publics d'être passée à l'étape suivante cruciale pour le développement de l'énergie offshore. Le développement rapide de l'éolienne offshore est non seulement essentiel pour l'atteinte des objectifs climatiques ambitieux du Gouverneur, mais aussi pour faire de New York une puissance économique en matière d'énergie renouvelable et une plaque tournante régionale pour l'industrie, construire de nouveaux ports, et créer des milliers d'emplois rémunérés familiaux pour les New-Yorkais. »

Adrienne Esposito, directrice administrative de Citizens Campaign for the Environment (CCE), a déclaré : « La CCE est ravie de savoir que New York réalisera des avancées en vue de la production de 800 mégawatts d'énergie éolienne offshore. La poursuite et l'augmentation des investissements dans l'énergie éolienne donnent une orientation claire du futur énergétique et économique de New York. Merci au Bureau du Gouverneur d'avoir fait de l'État de New York un leader et un magnifique modèle, en démontrant que les énergies renouvelables sont la voie vers un avenir prospère et durable pour notre État. Si nous voulons que New York soit compétitif dans une économie globale en constante évolution, le moment est venu de laisser derrière nous la vieille technologie et les combustibles fossiles.

En 2016, la Commission des services publics a adopté une norme d'énergie propre (Clean Energy Standard). La norme d'énergie propre vise à réaliser l'objectif du Gouverneur de produire 50 pour cent de l'électricité de l'État à partir de sources renouvelables d'ici 2030. La production d'énergie éolienne offshore devrait représenter environ un tiers de l'électricité supplémentaire nécessaire pour atteindre cet objectif. En raison de sa proximité et de son accessibilité directe pour les personnes vivant dans les zones de l'État à forte densité, l'énergie éolienne offshore offrira une fiabilité substantielle, une résilience du réseau et des avantages pour le système électrique. Le déplacement la production de combustibles fossiles dans le sud de l'État présentera des avantages substantiels pour la santé et permettra également de réduire la nécessité de construire des lignes de transmission dans la région du nord de l'État.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

[SE DÉSINSCRIRE](#)